



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCES VERBAL N° 04

Réunion plénière du : 11 Mai 2024

A : 9 H 30

Lieu : Local situé 63 Boulevard Charles De Gaulle - 76140 LE PETIT QUEVILLY

Président : M. Stéphane CERDAN

Membres présents : Mme Michèle LE BASTARD, MM. Eric AUGER, Yoan BELLARD, Dominique DUBAN, Patrick DUBOC, Joaquim EVARISTO, Julien LEBARC, Lilian LEROUX, Julien SAGEOT, Pierre TAVELET et Frédéric ORTIZ,

Membres absents excusés : MM. Alexis AUGER, Christophe GUERPIN, Antoine LOUET, Eric PAIN, Cyril PAVIE ;

Invités absents excusés : M M. Olivier FLEUTRY, Directeur du DFSM, Romain FERET Président du DFSM et Xavier LEFRANCOIS membre du Comité de Direction.

§§§§§

Le Président de la commission salue les membres présents et déclare la séance ouverte. Il remercie notre collègue d'avoir mis à notre disposition ce local pour nous permettre de nous réunir ce matin.

Nous souhaitons la bienvenue à M. Pierre TAVELET, Chargé de Mission Citoyenneté et Arbitrage, qui intègre notre commission et qui par son savoir et son expérience en matière de football nous aidera à mener à bien la mission qui est la nôtre.

*** CIVILITES**

Condoléances :

Les membres de notre commission adressent leurs sincères condoléances à notre ami et collègue M. Yoan BELLARD qui vient de perdre son papa, ainsi qu'à ses proches.



Félicitations

Nous tenons à féliciter:

- M. Joshua GONZALEZ qui a été sélectionné pour représenter l'arbitrage masculin normand et seinomarin pour la finale nationale du festival Foot U 13 qui aura lieu les 8 et 9 juin 2024 à Capbreton.

A ce propos, il faut souligner le comportement exemplaire, irréprochable, de tous nos arbitres et remercier les encadrants pour leur investissement.

M. GONZALEZ est également l'un des candidats en tant que jeune arbitre de ligue la saison prochaine.

- M. Octave DHELLEMES qui a été admis en tant qu'arbitre F4 (national 2).

- Notre collègue et ami M. Alexis AUGER qui a été sélectionné pour officier à Chypre à l'Euro U 17 du 20 mai au 5 juin 2024.

* ADOPTION du procès-verbal N° 03 de la réunion plénière du 30 mars 2024, publié le 30 avril 2024

Aucune remarque n'étant faite sur ce procès-verbal, il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

* COURRIERS RECUS :

Dans les courriers reçus, nous avons un arbitre qui veut être promotionnel, un autre qui veut être observateur et un stagiaire qui souhaite être revu. Ces cas sont examinés et une réponse leur sera faite rapidement.

* LE POINT SUR LES DESIGNATIONS

Nos collègues MM. Yoan BELLARD et Julien LEBARC, chargés des désignations, nous rappellent les problèmes qu'ils rencontrent avec l'utilisation du logiciel mis à leur disposition pour ce travail.

D'autre part, les changements d'heures, de jours dans les désignations entraînent souvent des désagréments.

Les déplacements chez les jeunes posent toujours problème, il faut savoir qu'ils sont à la charge des candidats et des clubs qui doivent trouver des solutions.

* LE POINT SUR LES FIA

Ce point a déjà été fait lors de notre dernière réunion. Toutefois, il convient de fixer au plus vite quatre dates pour la saison prochaine et prévoir deux formations avant la fin janvier 2025.

M. Pierre TAVELET, notre Chargé de mission Citoyenneté et arbitrage, est invité à présenter un projet où le point relatif à la fidélisation des arbitres devra être vu en priorité.

On note une forte augmentation d'arbitres formés en Normandie qui se situe au niveau des formations au 2ème rang national.

* LE POINT SUR LA SECTION « LOIS DU JEU »



Comme le précise Mme Michèle LE BASTARD, les raisons qui font que l'arbitre arrête les rencontres sont principalement à cause des équipes devenues incomplètes après des blessures de joueurs et des bagarres qui éclatent soit entre joueurs soit avec des spectateurs. Il faut rappeler que la feuille de match doit être clôturée par l'arbitre et validée par le club recevant qui doit la faire parvenir au district dans les 24 H.

On déplore également l'absence de rapport après de tels matchs, rapports qui ne sont pas faits et que nous devons réclamer, ce qui entraîne des retards dans la transmission des informations au district.

*** LE POINT SUR LA SECTION « DISCIPLINE »**

M. Eric AUGER, responsable de ce secteur, nous informe que 28 auditions ont été effectuées récemment et 59 dossiers ont été traités à ce jour. Il est rappelé que les arbitres sont tenus de répondre rapidement aux convocations qu'ils reçoivent, via internet, afin que les problèmes soient réglés dans les meilleurs délais. D'autre part, l'arbitre qui n'aura pas fait parvenir son rapport en temps recevra un rappel à l'ordre et sera sanctionné par une non désignation si récidive.

Un projet de modification de règlement à ce sujet est en cours et soumis à notre Chargé de Mission Citoyenneté et Arbitrage pour avis .

*** LE POINT SUR LES RATTRAPAGES D1 ET SUR L'EXAMEN PROMOTIONNEL**

Comme cela a été dit lors notre précédente réunion, les arbitres concernés ont été convoqués le 12 mai 2024 pour passer les différents tests dans divers endroits.

Nous tenons à remercier les municipalités et les clubs de Grand Couronne et Gonfreville L'orcher qui ont mis à notre disposition leurs installations pour nous permettre de mener à bien notre travail. En ce qui concerne les promotionnels, il ne reste plus qu'un candidat à voir .

*** LE POINT SUR LES JEUNES ARBITRES DE LIGUE**

Comme cela a été dit lors de la dernière réunion, il est confirmé que sont concernés huit arbitres masculins et deux féminines

*** LE POINT SUR LES OBSERVATIONS**

On déplore toujours le nombre insuffisant d'observateurs. Il est donc difficile de voir tout le monde et notamment les jeunes, pourtant cette mission est importante et reste notre priorité pour la saison prochaine.

*** LE POINT SUR LE POSTE DE CHARGE DE MISSION CITOYENNETE ET ARBITRAGE**

C'est à M. Pierre TAVELET qu'a été confiée cette mission qu'il nous présente. Sa principale préoccupation sera l'accompagnement des clubs dans la mise en place des bonnes pratiques, l'accompagnement et la montée en compétences des arbitres du DFSM. Il faut que les arbitres sachent qu'il sont suivis et épaulés si besoin et que l'on est à leur écoute. On doit être là pour les former, et pour répondre à toutes leurs éventuelles questions. Il convient de dresser un constat de la situation actuelle et de proposer des améliorations.

Il faut sensibiliser les clubs à la pratique de l'arbitrage.



Il lui est demandé de présenter pour la prochaine réunion un calendrier d'actions à mener par ordre de priorité et planifier le tout .

*** TOUR DE TABLE**

- Il faut travailler sur certains comportements et mauvaises habitudes prises notamment chez les jeunes comme les retards par exemple.

- M. Lilian LEROUX propose que la notation des observateurs soit revue. On trouve souvent des incohérences entre notes et commentaires. Il présente un projet qui va être remis à notre Chargé de Mission Citoyenneté et Arbitrage pour avis et on en reparle lors de notre prochaine réunion

- Pour information, M. Patrick DUBOC nous rappelle que l'assemblée générale électorale de l'UNAF 76 se tiendra le 8 juin 2024 à Duclair.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne sollicitant la parole, le Président lève la séance à 13 H 00

La secrétaire de séance

Michèle LE BASTARD

Le président de la CDA du DFSM

Stéphane CERDAN